



Ville de Saint-Julien-les-Villas



CC

03 25 71 61 57

Demande de Subvention 2018

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Vous trouverez en pièces jointes les imprimés de demande de subvention 2018, téléchargeables sur le site de la commune.

Les dossiers devront impérativement être déposés **entre le 19 février et le 06 avril 2018, dernier délai** pour qu'ils soient soumis pour décision au prochain Conseil Municipal.

J'attire votre attention sur l'importance d'utiliser les imprimés fournis et vous invite à remplir le dossier avec le plus grand soin afin d'éviter tout retard dans son examen voire un éventuel refus de statuer face à un dossier où notamment ne figurerait pas toute la trésorerie de l'association (compte courant et livrets).

Il est important également de fournir l'ensemble des documents demandés dans le dossier.

Pour les associations ayant sollicité une demande de projet spécifique en 2017, merci de bien vouloir fournir les budgets correspondants et tout élément permettant d'apprécier la justification dudit projet.

Par ailleurs, un imprimé concernant la composition de votre bureau est joint en vue d'une mise à jour du fichier associations de la commune.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Michel VIART,
Le Maire